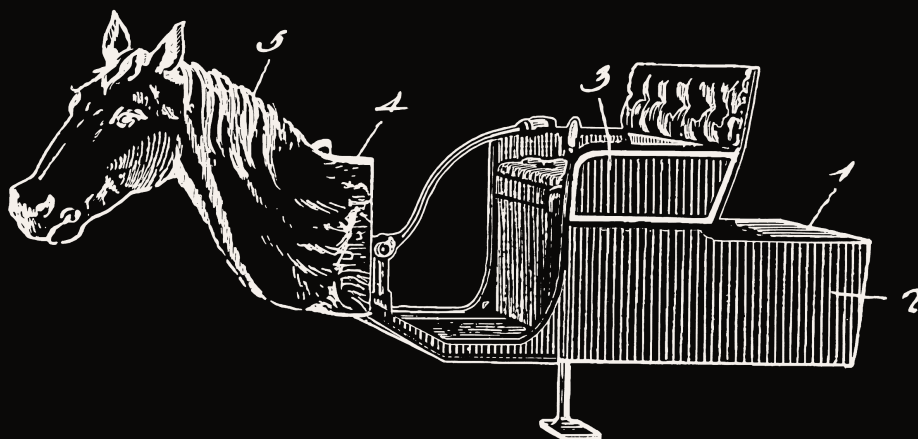


OpenAI affirme que les citoyens devraient détenir une part de l'IA. Est-ce sérieux ?

C'est assez sérieux pour qu'on s'y intéresse, mais pas encore assez solide pour qu'on puisse compter dessus. La proposition vise juste sur le point le plus important, une part des actifs plutôt qu'un impôt sur les bénéfices, et laisse sans réponse chaque détail qui décidera de sa survie.

Fig. 1.



David Vanheeswijck

Tiré du livre *The Horse Is Here to Stay* · Août 2026

La réponse courte : c'est assez sérieux pour qu'on s'y intéresse, et pas encore assez solide pour qu'on puisse compter dessus. La proposition vise juste sur le point essentiel : une part des actifs plutôt qu'un impôt sur les bénéfices. Mais elle laisse sans réponse chaque détail qui décidera de sa survie. La différence entre ces deux issues a une histoire, et cette histoire mérite dix minutes de votre temps.

CE QUI A RÉELLEMENT ÉTÉ PROPOSÉ

En juillet 2026, on apprenait que Sam Altman, le directeur général d'OpenAI, avait proposé de céder 5 pour cent du capital de l'entreprise à un fonds souverain américain. À la valorisation actuelle d'OpenAI, cette participation représente environ 42 milliards de dollars. L'idée est que les autres géants de l'IA apportent des parts comparables, que le fonds les gère au nom des citoyens, et que chacun perçoive un dividende, à l'image du chèque annuel que chaque résident de l'Alaska reçoit du fonds pétrolier de son État depuis 1982.

Il n'est pas le seul. Le sénateur Bernie Sanders a formulé une proposition plus radicale : un prélèvement unique de 50 pour cent sur les plus grandes entreprises d'IA, payé en actions plutôt qu'en espèces. Trois élus démocrates à la Chambre des représentants ont déposé une proposition de loi pour taxer le chiffre d'affaires des entreprises d'IA afin de financer des emplois publics. Le débat pour savoir à qui doivent appartenir les machines est, discrètement mais très soudainement, devenu bien réel.

C'est capital, car pour la plupart des gens, la discussion sur l'IA tourne toujours autour de l'emploi : la machine va-t-elle prendre mon travail, et quand ? Face à cette inquiétude, la question de la propriété peut sembler abstraite. Elle ne l'est pas. Elle en est la véritable réponse. Si les machines finissent par accomplir une part importante du travail, le niveau de vie d'un foyer dépendra de sa capacité à détenir une part des revenus générés par ces machines. Un salaire s'arrête quand l'emploi disparaît. Une part du capital, non.

LE TEST POUR DISTINGUER UNE AVANCÉE RÉELLE D'UN SIMPLE GESTE

De telles propositions ont déjà vu le jour par le passé, pour le pétrole, pour les terres ou pour l'industrie. Assez de projets ont réussi et échoué pour que l'on en connaisse les mécanismes. Quatre questions permettent de trier les

réussites durables des illusions sans lendemain.

S'agit-il d'une part des actifs, ou d'une taxe sur les flux ?

Un impôt prélève une fraction des bénéfices de l'année en cours. Il s'arrête dès que le vent politique tourne ou que les bénéfices sont transférés ailleurs. Une part du capital permet de détenir un morceau de la machine elle-même, quoi qu'elle rapporte et où qu'elle opère. Sur ce critère, les propositions d'Altman et de Sanders réussissent le test, ce qui est une vraie nouveauté. Des parts de capital, pas de simples taxes sur le chiffre d'affaires. La proposition de loi prévoyant une taxe sur les jetons, elle, échoue : elle se contente de mesurer la production sans jamais toucher au titre de propriété de la machine.

Est-ce accessible à tous, ou filtré par des intermédiaires ?

Le fonds de l'Alaska envoie un chèque à chaque habitant. Aucun dossier à remplir, aucune condition de ressources, aucun comité pour décider de qui le mérite. Dès qu'une prestation passe par des institutions et des critères d'éligibilité, elle engendre des gestionnaires, et ces gestionnaires s'octroient un pouvoir d'appréciation. Les projets de fonds souverain évoquent l'idée d'un dividende universel, mais aucun ne s'y est engagé noir sur blanc pour le moment.

Peut-il résister à ceux qui voudront un jour le piller ?

C'est là que la plupart des dispositifs échouent, et c'est le point faible de la proposition d'OpenAI. Le fonds de l'Alaska verse des dividendes depuis quatre décennies parce qu'il est inscrit dans la constitution de l'État. Quand les responsables politiques ont tenté de le détourner, les règles du jeu les en ont empêchés. Un don volontaire n'a aucune protection de ce genre. Ce qu'une entreprise accorde pour désamorcer une pression politique, elle peut le renégocier dès que la pression retombe. Un don n'est pas un droit garanti. Le donateur reste maître de sa signification. Rien de ce qui a été publié jusqu'ici n'indique qui gouvernerait ce fonds, si les actions seraient assorties d'un droit de vote, ou ce qui empêcherait un futur Congrès, ou un futur Altman, de discrètement démanteler le mécanisme.

Existe-t-il avant la distribution des gains, ou après ?

La propriété se fige très vite. Une fois que la richesse issue de ce déploiement est ancrée dans les bilans financiers, la redistribuer exige de la reprendre à quelqu'un. C'est une bataille politique bien différente et beaucoup plus brutale que de revendiquer sa part pendant qu'elle se constitue. Sur le plan du

calendrier, toutes ces propositions marquent des points, pour la simple raison qu'elles arrivent maintenant. C'est le moment charnière. C'est aussi pour cela que le sujet mérite bien plus d'attention publique qu'il n'en reçoit.

UNE LECTURE LUCIDE

Gardons les yeux ouverts sur les motivations. L'offre de 5 pour cent est apparue alors qu'OpenAI subissait une intense pression politique. Et 5 pour cent, c'est notamment un excellent prix pour s'acheter de la légitimité. Une entreprise qui offre aux citoyens une petite part de son capital achète aussi leur consentement pour les 95 pour cent restants. Rien de tout cela ne disqualifie l'idée. Le fonds de l'Alaska est lui aussi né d'un calcul politique. Cela signifie simplement que tout réside dans les détails : un fonds sans protection juridique, doté d'une participation passive et sans dividende clairement défini, ne serait qu'un simulacre de propriété collective servant à empêcher son avènement réel.

Et un chiffre pour donner l'échelle : 5 pour cent d'OpenAI représentent environ 42 milliards de dollars. Rien qu'en 2026, les dépenses d'investissement des grands groupes d'IA s'élèvent à plusieurs centaines de milliards. L'offre sur la table est une véritable amorce, mais ne constitue qu'une fraction minime de ce qui est en train de se bâtir.

CE QU'IL FAUT SURVEILLER

Il faudra observer si une proposition ancre l'indépendance du fonds dans la loi plutôt que dans la bonne volonté. Si le dividende est universel et gravé dans le marbre. Si les actions sont assorties d'un droit de vote, et qui exerce ces droits. Et enfin, si tout cela se concrétise dans les prochaines années, pendant que la richesse se crée, ou si cela finit en simple rapport de plus sur une étagère.

Le débat public sur l'IA est un débat sur la peur : les emplois menacés, les licenciements, la machine qui s'empare du travail. Les propositions présentées ici sont les premiers signaux visibles d'une seconde discussion, celle qui déterminera véritablement l'issue de cette transition. Non pas ce que la machine peut faire, mais : à qui appartient la machine ?

Où trouver les preuves. Les quatre tests sont développés dans les chapitres 7 à 9 de *The Horse Is Here to Stay* : les arguments en faveur d'une part du capital plutôt que de simples taxes (chapitre 7), les deux fonds qui fonctionnent réellement et les choix de conception qui assurent leur pérennité (chapitre 8), ainsi que la question de gouvernance pour savoir qui exerce les droits de vote attachés aux actions du public (chapitre 9). Le relevé continu des propositions au fur et à mesure de leur publication est tenu à jour dans [the Stable](#).

Ce texte fait partie d'une série de guides gratuits répondant aux questions que les gens se posent réellement sur l'IA et le travail. Le livre présente l'ensemble des données, des sources et des contre-arguments. Ces guides sont publiés sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions : traduisez-les, utilisez-les pour enseigner, citez-les, développez-les.

SOURCES

1. TechCrunch: OpenAI proposed donating 5 pour cent of its equity to a US sovereign wealth fund (2 July 2026)
<https://techcrunch.com/2026/07/02/openai-proposed-donating-5-of-its-equity-to-a-us-sovereign-wealth-fund/>
2. CNBC: OpenAI proposes US government own 5 pour cent stake to address political blowback (2 July 2026); the ~\$42bn figure is 5 pour cent of the ~\$852bn valuation reported in the same coverage
<https://www.cnbc.com/2026/07/02/openai-proposes-us-government-own-5percent-stake-to-address-political-blowback.html>
3. Fortune: Should Americans get an equity stake in AI? Trump and progressive Democrats float public ownership of AI (9 June 2026) — carries the Sanders 50 pour cent-in-stock proposal
<https://fortune.com/2026/06/09/should-americans-get-an-equity-stake-in-ai-maga-and-progressive-democrats-say-yes/>
4. Alaska Permanent Fund Corporation — dividends paid every year since 1982; ~\$91bn in assets (May 2026)
<https://apfc.org/>

Écrit et traduit avec l'IA, sous contrôle éditorial humain : David Vanheeswijck relit chaque essai avant publication et en assume la responsabilité éditoriale.

Creative Commons BY-SA 4.0 : partagez, traduisez et adaptez, avec attribution, sous la même licence.

david.vanheeswijck.com/questions